

Pornic Agglo Pays de Retz verra le jour au 1^{er} janvier 2017

Nouvelle collectivité, nouvelles ambitions

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz vont fusionner afin de donner naissance à une nouvelle Communauté d'Agglomération de 53.607 habitants reliant Nantes au littoral.

En effet, les deux conseils communautaires et les 14 conseils municipaux* ont tous délibéré favorablement sur le projet de fusion entre le 13 et le 24 juin 2016.

Cette fusion s'inscrit pleinement dans le contexte national actuel qui est marqué par la montée en puissance de l'échelon intercommunal. L'attribution de nouvelles compétences et la raréfaction des ressources locales accentuent l'émergence de nouvelles collectivités redimensionnées pour peser davantage face aux nouveaux enjeux présents et à venir.

Les objectifs de la fusion

Le territoire des deux communautés de communes dispose de nombreux atouts qui ont incité à un rapprochement. La proximité de la métropole nantaise à l'est et du littoral à l'ouest, une identité culturelle et historique commune au sein du Pays de Retz, la modernisation de la ligne ferroviaire Nantes-Pornic et la réflexion sur de nouveaux grands projets territoriaux (passage en 2x2 voies de la route Nantes-Pornic, nouveau franchissement de Loire, ...) sont autant d'éléments qui plaident en faveur de la fusion.

Cette fusion sera une formidable opportunité pour rapprocher les territoires historiques du Pays de Retz, renforcer le dynamisme et l'attractivité du territoire, maintenir un service de qualité pour les habitants, développer des politiques publiques communes adaptées aux besoins réels des habitants à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

À terme, ce rapprochement va également permettre de maintenir les capacités budgétaires de la collectivité grâce au double effet de la stabilisation des dotations de l'État et de la rationalisation des dépenses en optimisant notamment la gestion des ressources humaines et techniques de la collectivité.

Un nouveau chapitre de l'histoire de ce grand territoire s'ouvrira avec cette fusion, dont la préservation de la qualité du cadre de vie et le développement de ses activités et services resteront une priorité.

*Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Pazanne, Vue.